

C.P. n° 124.00.00-00.00 Construction

Adaptation suite à : Indexation : 0,83695 %

Validité : depuis le 01/10/2011

I. Barème de base

Catégorie	salaires minimum
1 : Catégorie I	12,763
2 : Catégorie II	13,605
3 : Catégorie III	14,469
4 : Catégorie IV	15,359
5 : Catégorie IA	13,399
6 : Catégorie IIA	14,284

II. Suppléments de salaire

Catégorie	salaires minimum
7 : Contremaître	18,431
8 : Chef d'équipe A	15,916
9 : Chef d'équipe B	16,895

III. Jeunes ouvriers soumis à l'obligation scolaire partielle

Age	%	salaires minimum
15 ans	54	6,892
15,5 ans	59	7,530
16 ans	64	8,168
16,5 ans	74	9,445
17 ans	84	10,721
17,5 ans	94	11,997
18 ans	100	12,763